

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'achèvement de la Voie de Soule

**De :** shula tennenhaus <[REDACTED]>

**Date :** 18/09/2023 21:31

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

**Monsieur le Commissaire enquêteur,**

Par la présente, je vous signifie mon profond désaccord au projet routier "voie de la Soule" du Département.

En tant qu'ancienne hébergeur de touristes à Mauléon, je vous signale que j'ai recommandé à mes hôtes qui n'étaient pas des randonneurs aguerris, d'emprunter le parcours depuis la ZAC de la Gare de Mauléon jusqu'au rond-point de Charritte-de Bas. Les retours de ceux-ci étaient toujours positifs.

La voie ferrée désaffectée est localement connue depuis longtemps, comme le "Parcours de Santé" avec une fréquentation joyeuse des villageois locaux ainsi que les mauléonais de l'aube au coucher du soleil. Ces personnes sont en quête de l'exercice et de la détente qui a créé le passage des groupes de marcheurs, des familles avec leurs enfants de tout âge. Il s'agit d'un public qui cherche à rester en forme et à apprécier la nature sauvage offerte par ces plaines où la circulation ne nuit pas, car marcher le long du D11 est très dangereux.

J'ai du mal à imaginer l'ampleur des nouvelles nuisances pour les riverains qui habitent le long du D11 qui seront pris en sandwich créé par la voie proposée. Est-ce que le volume de ce trafic qui ne s'arrête pas dans les villages mérite vraiment la dévastation de ce havre de paix ?

L'ancienne voie ferrée doit être vouée à la création d'une voie verte dédiée aux mobilités douces, à l'instar d'autres territoires limitrophes, et l'actuelle route départementale n°11 doit être aménagée pour la sécurité des riverains et des usagers. En effet, ce projet, d'un autre temps, va à l'encontre des textes de lois et des orientations nationales ou locales (loi LEMA, « 3DS », Climat et résilience, Zéro artificialisation nette, schéma régional des Véloroutes et plan vélo du Département, PLUi en cours d'élaboration à l'échelle du Pays-Basque...), et ne va pas dans le sens des intérêts des citoyens et de la lutte contre le changement climatique.

Je vous prie de prendre en compte mon témoignage dans vos délibérations

Cordialement

--

**Shula Tennenhaus**